

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 07 SEPT 2022

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° \_\_\_\_\_ /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

22-00523

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

### COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Adjoints des Services Touristiques et Hôteliers, session 2022.**

Ce sont :

#### ADJOINTS DES SERVICES TOURISTIQUES ET HÔTELIERS

#### ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	TRAORE ADAMA	328637E	B9855613	31/12/81
2°	KALMOGO/NIKIEMA MARIA	328798T	B9551897	16/05/92
3°	SANOU ABI	326922C	B17252575	02/05/94
4°	KOURAOGO GOMBILA MAURICE	75932L	B9722095	31/12/78
4°	KOAMA LAMOUSA	252911R	B14439501	22/12/80
4°	CISSE ROUKIATOU	333924X	B10740005	07/12/88
7°	OUEDRAOGO YELSOMDE LYDIA GAETAN	328678M	B14219303	08/08/78
7°	KIENOU MARIETTE	330656B	B16151369	25/09/87
9°	BAMBARA SOURKOLA DÉSIRÉ	330224L	B17274307	08/05/94
10°	BONKOUNGOU WENNEMI	250769W	B11166976	01/11/85

Arrêté la présente liste à 10 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme.

Pour le Ministre et par délégation,  
Le Secrétaire Général

  
**Hamidou SAWADOGO**  
Chevalier de l'Ordre National

